



Séance du 02/05/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 183

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160310

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Action Culturelle - Attribution de subventions - Théâtre Libre et Collectif X - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 22/04/2016

Compte rendu affiché le : 03/05/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Marie-Dominique FAURE) Mme Alexandra CUSTODIO (pouvoir à Mme Brigitte MASSON) Mme Marie-Eve GOUTELLE (pouvoir à M. Michel BEAL) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Charles DALLARA) Mme Anne-Françoise VIALON (pouvoir à M. Gilles ARTIGUES) M. Jean-Noël CORNUT (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) M. Robert KARULAK (pouvoir à Mme Christiane JODAR)

Absents :

M. André FRIEDENBERG; Mme Marie-Hélène THOMAS; M. Maurice VINCENT; Mme Pascale MARRON; M. Olivier LONGEON; M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE; M. Florent PIGEON; Mme Stéphanie MOREAU; Mme Nadia SEMACHE; Mme Maryse BIANCHIN; M. Pierrick COURBON; Mme Myriam ULMER

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 183

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160310

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Action Culturelle - Attribution de subventions - Théâtre Libre et Collectif X - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La Ville de Saint-Etienne s'est fixé l'ambition de soutenir et d'accentuer son rayonnement culturel dans ses propres limites administratives mais aussi bien au delà. Le plan de mandat fixe donc les grands axes d'une politique qui envisage le soutien à l'émergence artistique ainsi que l'épanouissement des pratiques culturelles les plus diversifiées.

□ **Motivation et Opportunité :**

Concernant la politique de soutien aux professionnels du spectacle vivant émergents ou confirmés, la municipalité apporte son soutien aux lieux de diffusion et de création artistique pour leur rôle essentiel tant dans l'accompagnement des équipes professionnelles et amateurs du territoire que dans la confrontation aux oeuvres du plus grand nombre et soutient les compagnies professionnelles dans la construction de leurs projets artistiques de territoire notamment.

□ **Contenu :**

Ainsi et considérant les objectifs du plan de mandat de la Ville de Saint-Etienne, l'ambition culturelle portée par la collectivité, et les termes des conventions d'objectifs 2015-2017 liant la Ville et le Théâtre Libre d'une part et Collectif X d'autre part, les soutiens financiers récapitulés ci-après sont soumis à votre approbation :

- une subvention de 18 000 € pour le fonctionnement du Théâtre Libre
- un complément de subvention de 4 500 € pour le Collectif X pour la création de son projet "Villes" dans le centre ville de Saint-Etienne en partenariat avec la maison du quartier du Babet et l'Espace Boris Vian.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 22 500 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	22 500 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir :

- approuver le montant de la subvention attribuée au Théâtre Libre fixé à 18 000 €
- approuver le montant de la subvention attribuée au Collectif X fixé à 4 500 €
- approuver l'avenant n°1 à la convention financière 2016 avec le Collectif
- autoriser M. Le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer ces documents dont un exemplaire restera annexé à la présente délibération.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2016 - chapitre 65 - article 6574
Résultat du vote : 44 voix pour, 3 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Marc CHASSAUBENE